



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 12 – Semaine du 22 au 26 mars 2021

En bref

Tunisie :

- La Banque centrale autorise les banques à distribuer les dividendes au titre des exercices 2019 et 2020
- Tunisair rééchelonne sa dette auprès du Trésor public
- Selon le rapport de la supervision bancaire en 2019 de la Banque centrale, le résultat net du secteur bancaire a progressé de +13,5% en 2019, s'établissant à 1,3 Md TND, mais le risque de liquidité reste élevé ; une circulaire sur l'adoption des normes IFRS devrait paraître fin 2021
- L'Agence Française de Développement reconduit son financement de quartiers populaires à Kairouan
- Lancement du Projet Startups et PME innovantes
- Les ventes de voitures font mieux que résister à la crise sanitaire

LE CHIFFRE À RETENIR

13,4%

Taux de créances non performantes
des banques en 2019

Libye :

- Le nouveau gouvernement a présenté au Haut Conseil d'Etat le 17 mars 2021 un projet de budget de 96 Md LYD pour 2021
- Le ministère des Finances a annoncé le 23 mars la création d'un Conseil des politiques économiques sous l'autorité du chef du gouvernement d'union nationale (GUN)
- Le président du Conseil présidentiel libyen Mohammed Menfi a rendu visite le 23 mars au président de la République française Emmanuel Macron
- Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian s'est déplacé en Libye le 25 mars avec ses homologues allemand et italien
- Le gouvernement de l'Est cède ses prérogatives au GUN
- Coronavirus : unification des comités scientifiques de l'Est et de l'Ouest

Tunisie

- La Banque centrale autorise les banques à distribuer les dividendes au titre des exercices 2019 et 2020

Dans un communiqué publié le 19 mars, la BCT est revenue sur sa décision d'avril 2020 de suspendre la distribution de dividendes par les banques, qui visait à préserver la stabilité financière dans le contexte de l'épidémie de coronavirus. **Les banques peuvent donc désormais distribuer les dividendes sur les bénéfices cumulés en 2019 et 2020 sous deux conditions :** (i) les ratios de solvabilité et *Tier 1* doivent dépasser les niveaux minimums réglementaires (respectivement 10% et 7%) d'au moins 2,5% après distribution des dividendes ; (ii) le montant des dividendes versés ne peut dépasser 35% des bénéfices cumulés lors des exercices 2019 et 2020. La BCT a également appelé les banques à faire preuve de prudence et à maintenir des niveaux de fonds propres adéquats pour soutenir l'économie réelle et faire face à d'éventuels risques liés à la situation actuelle.

- Tunisair rééchelonne sa dette auprès du Trésor public

Le ministre du Transport et des Logistiques M. Moez Chakchouk a annoncé le 25 mars le rééchelonnement de la dette de Tunisair auprès du Trésor public, dont le montant atteint 20,9 M TND. Cette annonce intervient un mois après le rééchelonnement de la dette de Tunisair de 70 M TND auprès de TAV et un an après un premier rééchelonnement de la dette de la compagnie auprès des banques locales et de la trésorerie générale (446 M TND). D'autres négociations sont en cours avec les sociétés AGIL et OLA, fournisseurs de carburant de Tunisair. Tunisair doit également rembourser un crédit de 472 M TND, contracté en 2014 pour l'achat d'avions et garanti à 80% par l'Etat. Pour rappel, la compagnie publique se trouve dans une **situation financière critique avec des dettes totales**

s'élevant à 955 M TND et seuls 4 avions sur 27 sont en état de vol.

- Le résultat net du secteur bancaire a progressé de +13,5% en 2019, s'établissant à 1,3 Md TND, mais la Banque centrale alerte sur le risque de liquidité élevé

Dans son [rapport annuel sur la supervision bancaire en 2019](#), la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a salué la performance des 42 banques (dont 6 pour lesquelles l'Etat est actionnaire majoritaire) et établissements financiers présents en Tunisie. **Les indicateurs de rentabilité des 23 banques résidentes ont augmenté en 2019 :** +0,1 pp à 1,2% pour l'indicateur ROA (*Return On Assets*) et +0,4pp à 13,4% pour l'indicateur ROE (*Return On Equity*). Les fonds propres de l'ensemble des banques sont satisfaisants, ayant progressé de +15,7% en 2019 à 11,9 Md TND. **Le ratio de solvabilité s'est amélioré pour atteindre 13,2% fin 2019** (11,8% en 2018) et le ratio *Tier 1* s'élevait à 10,7% (9,1% en 2018). **La BCT alerte toutefois sur le risque élevé de liquidité :** le montant des actifs liquides des banques tunisiennes ne représentait que 6,3% des actifs totaux en 2019 malgré une augmentation de 1pp par rapport à 2018. 14 banques présentaient un ratio de liquidité à court terme inférieur à 100% fin 2019, et **le taux de créances non performantes a stagné à un niveau élevé** (13,4%). En outre, le ratio crédits/dépôts des banques résidentes atteignait 120,0% en 2019 (contre 130,7% en 2018), et 5 banques ne respectaient pas le ratio prudentiel (120%) fin 2018. **La BCT a également rappelé les mesures mises en œuvre en 2020 pour lutter contre l'épidémie de coronavirus :** (i) mesures prudentielles : suspension de la distribution de dividendes et des opérations de rachat de leurs propres actions par les banques pour préserver leurs fonds propres ; (ii) mesures économiques : report des échéances de crédit entre le 1^{er} mars et fin septembre 2020 ; financements exceptionnels. Elle a salué les résultats du stress test mené au deuxième semestre de 2020 qui a révélé la bonne capacité de résilience des

banques sur trois ans. **Enfin, la BCT a présenté les réformes en cours depuis 2019 :** (i) la réglementation de la finance islamique; (ii) le rapprochement avec les normes IFRS et les standards de Bâle III, avec en 2019 la révision de l'approche de calcul du risque de crédit et une circulaire sur l'adoption des normes IFRS qui devrait paraître fin 2021.

- **L'Agence Française de Développement reconduit son financement de quartiers populaires à Kairouan**

L'Ambassadeur de France en Tunisie M. André Parant a indiqué lors d'une visite effectuée à Kairouan que l'Agence Française de Développement (AFD) poursuit son financement de réhabilitation de cinq quartiers populaires dans le gouvernorat de Kairouan - dont trois cités situés au sein même de la ville de Kairouan. Pour rappel, les programmes successifs de réhabilitation de quartiers précaires, financés par l'AFD, la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'UE et l'Etat tunisien, et mis en œuvre par l'Agence de Rénovation et de Réhabilitation Urbaine ont concerné de nombreux quartiers du gouvernorat de Kairouan et de la ville elle-même. Le dernier programme en date (2017-2021) a permis de rénover 6 quartiers du gouvernorat dont 3 quartiers de la ville de Kairouan.

- **Lancement du Projet Startups et PME innovantes**

Le ministre des technologies de la communication M. Mohamed Kraïem a annoncé le 23 mars le lancement du Projet Startups et PME innovantes en présence de la directrice générale de la Caisse des Dépôts et Consignations Mme Boutheina Ben Yaghlane, le représentant de la Banque Mondiale (BM) en Tunisie M. Tony Verheijen et l'ambassadeur d'Allemagne en Tunisie M. Peter Prügel. Le projet comprend plusieurs éléments : **(i) le fonds des fonds Anava, mis en place avec l'assistance technique de la BPi**

qui assurera un financement de 200 M EUR au profit de start-ups tunisiennes (dont 40 M EUR ont déjà été levés), cofinancé par la BM et la Banque allemande de développement (KfW); **(ii) le programme Fly Wheel, prévoyant un financement de 35 M EUR en fonds propres et 4 M EUR d'assistance** financés par l'Union Européenne, l'Allemagne (GIZ) et la BM; **(iii) un prêt de 75 M USD de la BM et l'AFD** sur la période 2021-2028. **Au total, le projet Startups et PME innovante prévoit d'accompagner 365 start-ups et 1800 emplois directs.** Pour rappel, depuis le *Startup Act* d'avril 2019, environ 450 start-ups ont vu le jour (soit une moyenne de 20 start-up par mois), une dynamique maintenue malgré la pandémie.

- **Les ventes de voitures font mieux que résister à la crise sanitaire**

D'après l'Agence Technique des Transports Terrestres, les premières immatriculations de véhicules ont augmenté de 1% entre 2019 et 2020. Si le nombre d'immatriculations de « véhicules légers » est resté relativement stable par rapport aux deux années précédentes, les ventes de « véhicules utilitaires » neufs ont enregistré une diminution de 6% entre 2019 et 2020. *A contrario*, le nombre d'immatriculation de « voitures populaires » a connu une forte croissance (+ 15% entre 2019 et 2020) en raison notamment de l'autorisation donnée à chaque concessionnaire d'importer 1 000 unités (contre 500 auparavant). Les marques asiatiques ont accaparé plus de 57% de parts de marché en 2020 (respectivement 24,8%, 18,3% et 12,4% pour les marques japonaises, coréennes et chinoises) tandis que les constructeurs européens disposent d'une part de marché avoisinant 42% (respectivement 18,8% et 10% pour les marques françaises et allemandes). KIA, Hyundai et Renault sont les trois constructeurs qui ont réalisé les meilleures ventes en 2020.

Libye

- Le nouveau gouvernement a présenté au Haut Conseil d'Etat le 17 mars 2021 un projet de budget de 96 Md LYD pour 2021

Le budget proposé apparaît en forte hausse par rapport aux budgets des années précédentes (38,5 Md LYD en 2020 et 46,8 Md LYD en 2019), dans un contexte de forte dévaluation du dinar libyen (le taux officiel étant passé de 1,4 LYD/USD à 4,48 LYD/USD début janvier 2021). **Les dépenses seraient consacrées pour la majeure partie (35%) aux salaires dans la fonction publique** (33 Md LYD, contre 22 Md LYD dans le budget 2020, soit une hausse de 51%, alors que les salaires dans la fonction publique représentaient déjà 42% du PIB en 2019), suivi des subventions (24 M LYD, soit 25% des dépenses totales, en hausse de +329% par rapport au budget 2020), des projets et développement (22 Md LYD, soit 23% des dépenses), des dépenses de fonctionnement (12 Md LYD, soit 13% des dépenses), et du budget d'urgence (5 Md LYD, soit 5% des dépenses). En parallèle, **les recettes budgétaires atteindraient 111,1 Md LY, ce qui permettrait de dégager un excédent budgétaire de 14,9 Md LYD, et proviendraient quasi-exclusivement des revenus pétroliers** (89 Md LYD de revenus pétroliers en 2021 et 18 Md LYD de revenus pétroliers gelés depuis la levée du blocus pétrolier, soit 96% des ressources totales), pour seulement 3,9 Md LYD de revenus non-pétroliers (soit 4%). Pour rappel, un accord entre la Banque centrale et les ministres des Finances de l'est et de l'ouest avait été trouvé début février pour financer un budget temporaire sur janvier février, portant sur des dépenses de 9,1 Md LYD, ce qui avait permis de débloquer temporairement la situation pour couvrir les dépenses d'urgence.

- Création d'un Conseil des politiques économiques

Le ministère des Finances a annoncé le 23 mars la création d'un Conseil des politiques économiques composé du gouverneur de la Banque Centrale de Libye (BCL), des ministres concernés, d'universitaires et de syndicats d'investisseurs et de consommateurs. Il sera placé sous l'autorité du chef du gouvernement d'union nationale (GUN) M. Abdel Hamid Dbeiba. Cette annonce fait suite à une rencontre pour une meilleure coordination des politiques économiques le 22 mars entre le ministre des Finances, M. Khaled Al-Mabrouk, le gouverneur de la BCL, M. Seddik Al-Kabir, le ministre de la planification M. Fakher Boufarneh et le ministre des Transports M. Mohammed Al-Shahabi.

- Visite du président du Conseil présidentiel libyen Menfi au président Macron

A l'occasion de la visite en France du président du Conseil Présidentiel libyen M. Mohammed Menfi et de son adjoint M. Moussa Al-Koni le 23 mars, le Président de la République M. Emmanuel Macron a affirmé son soutien aux nouvelles autorités unifiées et à la stabilité du pays, appelant au départ des forces russes et turques. Il s'agissait du premier déplacement de M. Menfi depuis qu'il a pris ses fonctions.

- Déplacement du ministre de l'Europe et des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian en Libye

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères M. Jean-Yves Le Drian s'est rendu en Libye le 25 mars avec ses homologues allemand et italien, MM. Heiko Maas et Luigi Di Maio. Lors d'une conférence de presse conjointe, M. Le Drian a affirmé que l'Union européenne est unie sur le sujet libyen, et qu'elle est aux côtés du nouvel exécutif pour l'aider à poursuivre la transition démocratique attendue par le peuple libyen.

- **Le gouvernement de l'Est cède ses prérogatives au Gouvernement d'Union Nationale (GUN)**

Lors d'une cérémonie organisée le 23 mars à Benghazi, le vice-Premier ministre du gouvernement de l'Est M. Hussein al Gatrani a officiellement transféré les attributions du gouvernement de l'Est au GUN. Pour rappel, le nouvel exécutif de transition a été élu par le Libyan Political Dialogue Forum le 5 février dernier avant de recevoir la confiance du Parlement le 10 mars et de prendre ses fonctions le 15 mars.

- **Coronavirus : unification des comités scientifiques de l'Est et de l'Ouest**

Le ministre de la Santé M. Ali Zenati a annoncé le 22 mars la fusion des comités scientifiques consultatifs de l'Est et de l'Ouest en une entité nationale. Il a également affirmé que les premières livraisons de doses du vaccin AstraZeneca auront lieu d'ici deux semaines et qu'il est en discussion avec l'Organisation mondiale de la Santé pour assurer d'autres livraisons. La semaine passée, le Haut Comité de lutte contre la pandémie de la Covid-19 (Est) avait décrété un couvre-feu de 19h à 7h à Benghazi pour 14 jours à compter du 17 mars, et la ville de Syrte a instauré un couvre-feu de 4 jours à partir du 24 mars. Au 23 mars, **153 411 cas de contamination à la Covid-19 et 2 564 décès ont été confirmés en Libye.**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international